

LES FINANCES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

Présentation - Définitions	32
3-1 Les administrations publiques locales dans les comptes de la Nation	34
3-2 Les comptes des administrations publiques locales	35
3-3 La formation brute de capital fixe des administrations publiques	36
3-4 Les prélèvements obligatoires	37
3-5 Les capacités ou besoins de financement des administrations publiques	38

Les finances des administrations publiques locales

PRÉSENTATION

Le volume total des dépenses des administrations publiques locales (APUL) s'élève en 2012 à 242,5 Md€ contre 235,3 Md€ en 2011. Le poids dans les dépenses des administrations publiques est stable à 21 %.

Les dépenses des APUL se répartissent entre 126,1 Md€ de dépenses de fonctionnement, 65,1 Md€ de transferts versés, et 48 Md€ en investissement (principalement de la formation brute de capital fixe), auxquels il faut ajouter 3,3 Md€ d'intérêts versés.

La formation brute de capital fixe (FBCF) des APUL atteint plus de 45 Md€ en 2012, en hausse de 3,5%, et représente 71,3% de l'investissement public. Les collectivités poursuivent l'effort d'investissement déjà observé en 2011.

Le versement temporaire d'une compensation relais de la taxe professionnelle dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale s'était traduit en 2010 et 2011 par des évolutions erratiques des recettes fiscales et des autres transferts.

Au total, dans les termes de la comptabilité nationale, les APUL affichent un besoin de financement en 2012 de 3,1 Md€ contre 1,5 Md€ en 2011 et 1,4 Md€ en 2010. Ce besoin de financement représente 0,2% du PIB en 2012.

Le besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques se réduit en 2012 à 4,8% du PIB contre 5,3% en 2011 et 7,1% en 2010.

POUR EN SAVOIR PLUS

Les données figurant dans ce chapitre sont établies selon les concepts de la comptabilité nationale par l'Insee.

Les données détaillées sont disponibles sur le site de l'Insee : www.insee.fr thème « comptes nationaux - finances publiques », rubrique « finances publiques » ainsi que dans le thème « économie ».

Ces résultats de comptabilité nationale sont présentés en base 2005.

A compter du 15 mai 2014, les comptes nationaux seront établis en base 2010 (voir sur le site www.insee.fr « le 15 mai 2014, les comptes nationaux passent en base 2010 »).

En effet, d'ici septembre 2014, tous les pays européens auront mis en œuvre le nouveau système européen de comptabilité (SEC2010).

DÉFINITIONS

► Administrations publiques locales (APUL) :

En comptabilité nationale, les collectivités locales font partie du sous-secteur « Administrations publiques locales » (APUL). Les comptes des APUL présentent des résultats différents de ceux qui sont obtenus pour les collectivités locales en termes de comptabilité publique (comptes de gestion ou comptes administratifs).

Le champ des APUL est plus large que celui des collectivités locales : hormis les collectivités territoriales (régions, départements, communes), leurs groupements à fiscalité propre (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, syndicats d'agglomération nouvelle et communautés de communes), certains autres groupements (SIVU, SIVOM...) et leurs services annexes, figurent également les organismes divers d'administration locale (chambres d'agriculture, de commerce, des métiers, organismes consulaires, sociétés d'aménagement foncier et d'équipement rural (SAFER)...

A l'inverse, certains syndicats de communes et les régies sont désormais exclus du champ des APUL lorsque le produit de leurs ventes couvre plus de 50% de leurs coûts de production.

L'établissement du compte des APUL s'effectue par consolidation des mouvements entre collectivités et neutralise ainsi les flux financiers entre collectivités.

► Les Organismes divers d'administration centrale (ODAC)

sont des organismes auxquels l'État a confié une compétence fonctionnelle, spécialisée, au niveau national : Pôle emploi, Météo-France ou encore l'Inserm sont des ODAC. Ils possèdent des statuts juridiques variés - souvent des établissements publics à caractère administratif (EPA), en général dotés de la **personnalité juridique**. Il existe plus de 700 organismes de ce type.

► **Valeur ajoutée** : solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. La valeur ajoutée des services non marchands est égale à la différence entre le coût total de production de ces services et la valeur des consommations intermédiaires.

► **Formation brute de capital fixe (FBCF)** : la FBCF ou formation brute de capital fixe est l'**agrégat** qui mesure en comptabilité nationale l'**investissement** (acquisitions moins cessions) en **capital fixe** des différents agents économiques résidents.

► **Les prélèvements obligatoires** sont les impôts et cotisations sociales effectives reçus par les administrations publiques et les institutions européennes. Les prélèvements obligatoires sont nets des montants dus non recouvrables.

► Les prélèvements obligatoires revenant aux APUL comportent :

- les impôts directement perçus par les APUL à savoir l'ensemble des impôts traditionnels directs et indirects, à l'exception de certains impôts considérés comme un service à l'instar de la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères ;
- les transferts de recettes fiscales en provenance de l'État correspondant aux compensations de dégrèvements et exonérations au titre des taxes directes locales. Les compensations intégrées aux dotations de l'État (compensation de la part salaire de la taxe professionnelle) ne font pas partie des prélèvements obligatoires.

► Capacité ou besoin de financement

La capacité de financement est le solde du compte de capital. Ce solde est égal à l'épargne brute augmentée des transferts nets en capital et diminuée des dépenses faites à des fins d'accumulation : FBCF, variations de stocks, acquisitions nettes d'objets de valeur et d'actifs non financiers non produits (terrains, actifs incorporels...). On parle de capacité de financement si le solde est positif, et de besoin de financement s'il est négatif.

► Produit intérieur brut aux prix du marché / PIB

Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il peut se définir de trois manières :

- le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents **secteurs institutionnels** ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les **subventions** sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;
- le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de **biens** et de **services** (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : **remunération des salariés, impôts sur la production et les importations** moins les subventions, excédent brut d'exploitation et **revenu mixte**.

3-1 Les administrations publiques locales dans les comptes de la Nation

LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES DANS LES COMPTES DE LA NATION

(en milliards d'euros)

		2008	2009	2010	2011	2012
Valeur ajoutée	Valeur ajoutée brute des APUL	97,6	100,8	104,0	107,6	111,0
	Produit intérieur brut de la Nation	1 933,2	1 885,8	1 936,7	2 001,4	2 032,3
Formation brute de capital fixe	FBCF des APUL	46,0	45,4	42,3	43,8	45,4
	FBCF de la Nation	411,9	367,5	377,2	400,0	401,8

Source : Insee, Comptes Nationaux - Base 2005.

LES COMPTES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN 2012

(en milliards d'euros)

	État	Organismes divers d'administration centrale	Administrations publiques locales	Administrations de sécurité sociale	Ensemble des administrations publiques*
Dépenses totales	421,2	81,7	242,5	549,0	1 151,3
Rémunérations des salariés	117,5	17,2	72,3	60,7	267,7
Prestations sociales en espèce et en nature	66,5	20,7	23,5	418,0	528,7
Formation brute de capital fixe	4,9	4,9	45,4	8,6	63,7
Production marchande (eau, assainissement, transport, hors services concédés)	5,2	5,9	33,2	14,7	59,0
Valeur ajoutée brute	127,4	22,1	111,0	72,6	333,1

Source : Insee, Comptes Nationaux - Base 2005.

* Les transferts au sein d'un même secteur sont consolidés, ainsi la somme des dépenses des sous secteurs est supérieure à celle des APU dans leur ensemble.

LES DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES PARMIS LES DÉPENSES PUBLIQUES

(en milliards d'euros)

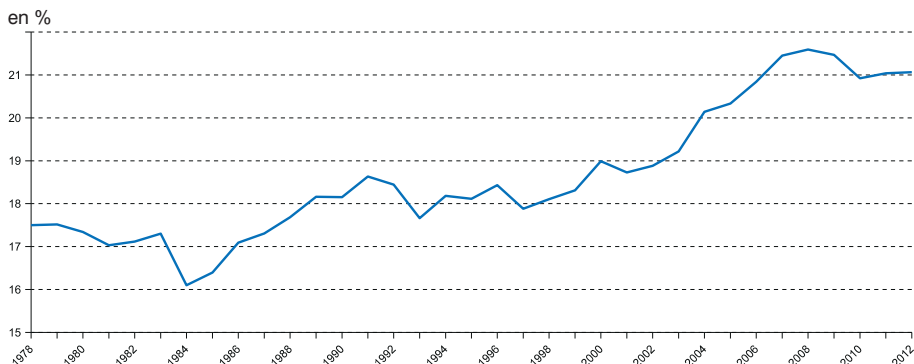
	2008	2009	2010	2011	2012
État	397,4	405,8	454,1	414,6	421,2
Organismes divers d'administration centrale	64,6	72,8	79,8	79,5	81,7
Administrations publiques locales	222,4	229,8	229,2	235,3	242,5
dont collectivités locales*	203,6	211,6	209,7	215,7	222,3
Administrations de sécurité sociale	475,1	497,2	515,3	532,1	549,0
Ensemble des administrations publiques**	1 030,0	1 070,6	1 095,6	1 118,5	1 151,3

Source : Insee, Comptes Nationaux - Base 2005.

* Le sous secteur des collectivités locales au sens de la comptabilité nationale correspond aux collectivités territoriales (communes, départements, régions), aux groupements à fiscalité propre, aux syndicats intercommunaux et à certains établissements publics locaux.

** Les transferts au sein d'un même secteur sont consolidés si bien que la somme des dépenses des sous secteurs est supérieure à celle des APU dans leur ensemble.

POIDS DES DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES



Source : Insee, Comptes Nationaux - Base 2005.

Les comptes des administrations publiques locales 3-2

LES COMPTES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(en milliards d'euros)

	2008	2009	2010	2011	2012
DÉPENSES					
Fonctionnement	108,90	114,76	118,93	121,87	126,07
Consommations intermédiaires (P2)	42,90	45,86	47,93	49,33	51,27
Rémunération des salariés (D1)	63,99	66,69	68,64	70,09	72,27
Autres ⁽¹⁾	2,01	2,22	2,36	2,45	2,52
Intérêts versés (D41)	6,35	3,86	2,69	3,41	3,28
Prestations et autres transferts	58,70	62,82	62,82	63,23	65,10
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature (D62)	10,49	11,28	12,39	12,71	13,15
Transferts sociaux en nature de biens et services marchands (D63 en partie)	9,03	9,45	9,74	10,04	10,33
Subventions versées (D3)	14,12	14,04	13,52	13,77	13,98
Transferts courants (D7)	19,18	20,90	20,42	19,94	20,86
Transferts en capital (D9 hors D995)	5,89	7,16	6,76	6,78	6,78
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	48,46	48,39	44,76	46,77	48,04
Formation brute de capital fixe (P51)	46,03	45,39	42,33	43,83	45,38
Autres acquisitions nettes d'actifs non financiers (P52, P53, K2)	2,43	2,99	2,43	2,95	2,66
TOTAL DES DÉPENSES	222,41	229,83	229,20	235,29	242,49
RECETTES					
Recettes de production	35,27	36,64	38,55	39,51	40,29
Production des branches marchandes et ventes résiduelles (P11)	28,66	29,87	31,36	32,55	33,24
Autres ⁽²⁾	6,61	6,77	7,19	6,96	7,05
Revenus de la propriété⁽³⁾	2,43	2,59	2,48	2,62	2,66
Impôts et cotisations sociales	113,44	117,20	89,47	119,74	124,35
Impôts sur la production et les importations (D2)	81,42	83,17	65,86	91,74	96,13
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (D5)	15,09	16,25	17,11	17,96	18,86
Impôts en capital (D91)	-	-	-	-	-
Transferts de recettes fiscales (D733)	16,27	17,07	5,78	9,31	8,61
Cotisations sociales (D61)	0,66	0,70	0,72	0,73	0,75
Impôts et cotisations dus non recouvrables nets (D995)	-	-	-	-	-
Autres transferts	61,85	67,47	97,34	71,93	72,09
Autres transferts courants (D7 hors D733)	51,62	52,91	86,43	62,05	62,21
Transferts en capital (D9 hors D91, D995)	10,23	14,56	10,91	9,88	9,88
TOTAL DES RECETTES	212,98	223,89	227,84	233,80	239,39
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-9,43	-5,94	-1,36	-1,49	-3,10

Source : Insee, Comptes Nationaux - Base 2005.

Les intitulés sont suivis de la codification correspondante dans la nomenclature SEC95.

⁽¹⁾ autres impôts sur la production (D29), revenus de la propriété autres que les intérêts (D4 hors D41) et impôts courants sur le revenu et le patrimoine (D5).

⁽²⁾ production pour emploi final propre (P12), paiements partiels des ménages (partie de P13) et autres subventions sur la production (D39).

⁽³⁾ intérêts reçus (D41) et autres revenus de la propriété (D4 hors D41).

3-3 La formation brute de capital fixe des administrations publiques

FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(en milliards d'euros)

	2008	2009	2010	2011	2012
Administrations publiques centrales	9,9	12,3	11,1	10,1	9,7
dont État	6,2	7,6	5,9	5,0	4,9
dont Organismes divers d'administration centrale	3,8	4,7	5,2	5,1	4,9
Administrations publiques locales	46,0	45,4	42,3	43,8	45,4
Administrations de sécurité sociale	6,7	6,7	7,0	8,7	8,6
Total des administrations publiques	62,7	64,4	60,4	62,7	63,7

Source : Insee, Comptes nationaux - Base 2005.

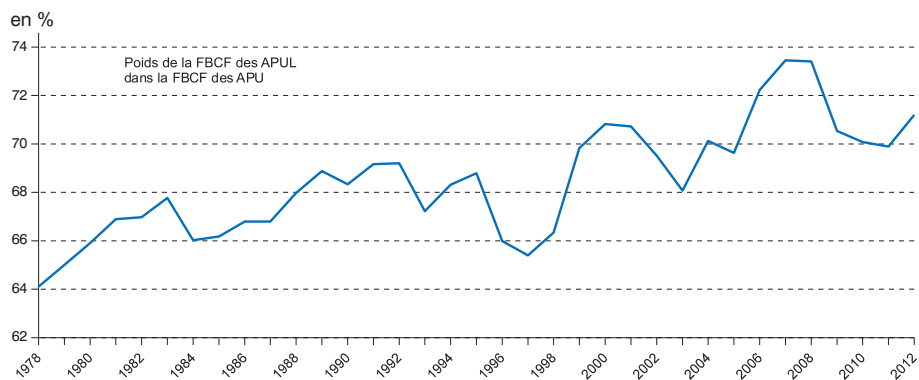
ÉVOLUTION DE LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(en %)

	2008	2009	2010	2011	2012
Administrations publiques centrales	-1,5	23,9	-9,8	-8,7	-3,9
dont État	-1,2	22,4	-22,4	-15,0	-2,3
dont Organismes divers d'administration centrale	-2,0	26,5	10,2	-1,6	-5,5
Administrations publiques locales	1,9	-1,4	-6,7	3,5	3,5
Administrations de sécurité sociale	7,9	-1,3	4,8	25,4	-1,3
Total des administrations publiques	2,0	2,6	-6,1	3,8	1,7

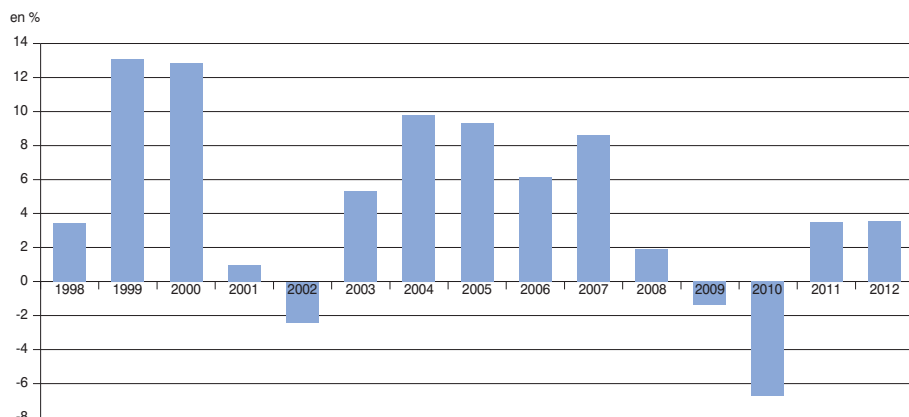
Source : Insee, Comptes nationaux - Base 2005.

POIDS DES INVESTISSEMENTS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES DANS L'INVESTISSEMENT PUBLIC



Source : Insee, Comptes Nationaux - Base 2005.

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DE LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES



Source : Insee, Comptes Nationaux - Base 2005.

Les prélèvements obligatoires 3-4

PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

(en milliards d'euros)

	2008	2009	2010	2011	2012
Ensemble des prélèvements obligatoires	835,6	794,7	823,9	875,4	913,5
Impôts	524,0	480,7	503,7	542,5	570,7
dont perçus par :					
l'État	258,6	211,7	258,4	251,7	267,4
les organismes divers d'administration centrale	10,1	12,9	15,0	16,2	17,0
les administrations publiques locales	112,8	116,5	88,7	119,0	123,6
les administrations de sécurité sociale	137,4	135,8	137,2	150,6	157,7
les institutions de l'Union européenne	5,1	3,8	4,4	5,0	5,0
Cotisations sociales	311,6	313,9	320,2	332,9	342,9
dont perçues par :					
l'État	7,9	7,8	7,7	7,6	7,7
les administrations de sécurité sociale	303,7	306,2	312,5	325,3	335,2

Source : Insee, Comptes Nationaux - Base 2005.

Impôts après transferts de l'État aux administrations publiques locales, à la sécurité sociale et à l'Union européenne.

TAUX DE PRÉLÈVEMENT OBLIGATOIRE

(en % du PIB)

	2008	2009	2010	2011	2012
Ensemble des prélèvements obligatoires	43,2	42,1	42,5	43,7	45,0
Impôts	27,1	25,5	26,0	27,1	28,1
dont perçus par :					
l'État	13,4	11,2	13,3	12,6	13,2
les organismes divers d'administration centrale	0,5	0,7	0,8	0,8	0,8
les administrations publiques locales	5,8	6,2	4,6	5,9	6,1
les administrations de sécurité sociale	7,1	7,2	7,1	7,5	7,8
les institutions de l'Union européenne	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Cotisations sociales	16,1	16,6	16,5	16,6	16,9
dont perçues par :					
l'État	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
les administrations de sécurité sociale	15,7	16,2	16,1	16,3	16,5

Source : Insee, Comptes Nationaux - Base 2005.

Impôts après transferts de l'État aux administrations publiques locales, à la sécurité sociale et à l'Union européenne.

3-5 Les capacités ou besoins de financement des administrations publiques

CAPACITÉS (+) OU BESOINS (-) DE FINANCEMENT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(en milliards d'euros)

	2008	2009	2010	2011	2012
Ensemble des administrations publiques	-64,6	-142,6	-137,3	-105,9	-98,3
Administration centrale	-68,7	-121,7	-112,7	-90,4	-82,6
État	-63,6	-117,1	-121,8	-87,7	-80,0
ODAC	-5,1	-4,6	9,1	-2,7	-2,5
Administrations publiques locales	-9,4	-5,9	-1,4	-1,5	-3,1
Administrations de sécurité sociale	13,5	-15,0	-23,3	-14,0	-12,6

Source : Insee, Comptes Nationaux - Base 2005.

CAPACITÉS (+) OU BESOINS (-) DE FINANCEMENT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

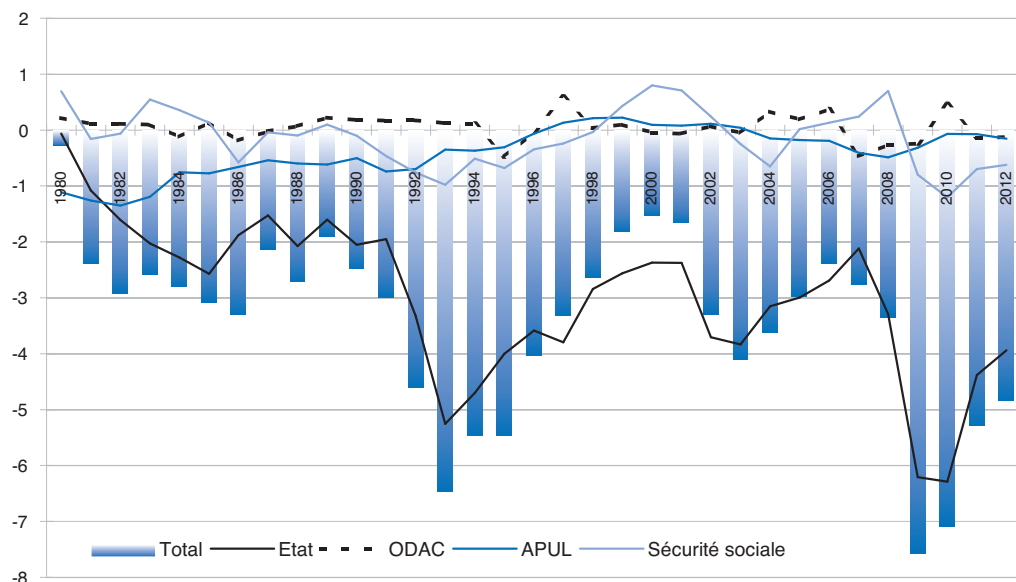
(en % du PIB)

	2008	2009	2010	2011	2012
Ensemble des administrations publiques	-3,3	-7,6	-7,1	-5,3	-4,8
Administration centrale	-3,6	-6,5	-5,8	-4,5	-4,1
État	-3,3	-6,2	-6,3	-4,4	-3,9
ODAC	-0,3	-0,2	+0,5	-0,1	-0,1
Administrations publiques locales	-0,5	-0,3	-0,1	-0,1	-0,2
Administrations de sécurité sociale	+0,7	-0,8	-1,2	-0,7	-0,6

Source : Insee, Comptes Nationaux - Base 2005.

CAPACITÉS (+) OU BESOINS (-) DE FINANCEMENT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

en % du PIB



Source : Insee, Comptes Nationaux - Base 2005.